



## AMIAUD SARL

(Siret : 38521603100018)

M. AMIAUD

ZA La Colonne

85260 LES BROUZILS

Entreprise titulaire de la qualification

### Qualibois module Air

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois indépendants (inserts, poêles, etc.)

*Période couverte par le certificat : 23 mai 2022 au 23 mai 2023*

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 24/12/2021 : 145 450 301 - MMA IARD (Le Mans)

- décennale au 09/12/2021 : 145450301 - MMA IARD (Le Mans)

### Qualibois module Eau

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois raccordés au réseau hydraulique (chaudières manuelles, chaudières automatiques, etc.) et des poêles

*Période couverte par le certificat : 25 août 2021 au 25 août 2022*

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 08/12/2020 : 145450301 - MMA IARD (Le Mans)

- décennale au 08/12/2020 : 145450301 - MMA IARD (Le Mans)



### Numéro Qualibois : QB/19359

Forme juridique : SARL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 11 février 2022

**Gaël Parrens,**  
Président de l'instance de qualification

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIRET 489 907 360 00049

**Qualibois** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIBOIS n° 009007171 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42



Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 23 mai 2026 pour QualiBois module Air, 25 août 2025 pour QualiBois module Eau